

ment que les producteurs ne seraient pas les seuls à faire les frais de l'embargo décrété par les États-Unis?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ne suis pas en mesure d'annoncer aujourd'hui des mesures immédiates, mais je vais examiner la demande du député. Je tiens à lui assurer que tous les engagements pris à cet égard par le premier ministre seront respectés, de même que toutes les promesses que nous avons faites au cours de la campagne électorale.

M. Hovdebo: Avec cet embargo, le marché nord-américain diffère considérablement du marché mondial. L'Argentine vend son grain \$1.36 de plus que nous le boisseau. Pour montrer sa bonne foi, le gouvernement peut-il assurer aux agriculteurs que le prix initial du grain sera fixé aux environs de \$4.25, prix actuellement en vigueur à cause de l'embargo?

M. MacEachen: Je vais porter les instances du député à l'attention du ministre compétent.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

AIDE DU GOUVERNEMENT AUX PRODUCTEURS DE PORC

M. Marcel Dionne (Chicoutimi): Madame le Président, ma question s'adresse à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Les producteurs de porc ont démontré dernièrement qu'ils avaient de sérieuses difficultés à résoudre leurs problèmes économiques à cause des bas prix.

Le ministre pourrait-il dire si une offre a été faite à ces producteurs? Combien les producteurs du Québec recevront-ils et quel pourcentage des éleveurs québécois cette mesure touchera-t-elle?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, nous avons annoncé des paiements de stabilisation ce matin. La loi nous obligeait à faire cette annonce puisqu'il s'agit d'une denrée visée par la loi de stabilisation des prix agricoles. Les producteurs de porcs recevront environ \$4.07 par tête. Plus de 90 p. 100 de tous les producteurs de porcs de toutes les régions seront admissibles. Le versement s'appliquera à un maximum de 5,000 porcs, soit quelque \$20,000 pour chaque producteur. Il pourra y avoir jusqu'à trois membres d'une même famille admissibles aux versements.

● (1710)

Toutefois, aucune somme ne sera versée si on ne peut pas prouver qu'on fait l'élevage du porc. L'administrateur d'une exploitation travaillant dans un bureau cossu de Calgary, Winnipeg, Montréal ou Toronto ne peut pas s'attendre à recevoir ces paiements.

Questions orales

LA DÉFENSE NATIONALE

LE RENVOI DU RAPPORT DU GROUPE D'ÉTUDE SUR L'UNIFICATION DES FORCES ARMÉES

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. Le rapport du groupe de travail sur les avantages et les inconvénients de l'unification mentionne neuf grands problèmes dans la structure et l'organisation actuelles du ministère de la Défense nationale et des forces armées. Le ministre compte-t-il renvoyer le rapport au comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale pour que lui-même, ses principaux conseillers et d'autres puissent comparaître devant le comité lors de l'étude des 30 recommandations formulées ou, si le ministre n'a pas l'intention d'accepter les recommandations, peut-il expliquer aux Canadiens comment il entend remédier aux graves problèmes signalés dans le rapport?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, j'ai écouté très attentivement l'ancien ministre de la Défense. Je regrette l'attitude négative et pessimiste dont il faisait preuve dans sa motion en disant que les forces armées connaissaient de graves problèmes. Le groupe de travail lui-même dit que le moral des forces est raisonnablement bon et, à mon avis, l'honorable député devrait se rendre compte que ce moral s'est amélioré depuis.

[Français]

Madame le Président, si l'ancien ministre de la Défense nationale avait lu le communiqué de presse attentivement, il réaliserait que j'ai mentionné dans ce communiqué que je n'avais pas l'intention de faire de commentaire sur les trente recommandations du groupe de travail, pour la bonne raison que j'avais l'intention de former un groupe qui ferait la révision de toutes ces recommandations afin d'être bien fixé quant au coût et quant aux effets sur l'organisation des forces armées et aussi de voir à ce que ces recommandations soient étudiées et qu'une décision soit prise d'une façon positive ou négative. Je pense, madame le Président, que le quart de milliard de dollars qu'a coûté cette commission aurait pu l'être à de meilleures fins au lieu d'avoir formé une commission pour nous dire des choses qu'on savait déjà.

[Traduction]

M. McKinnon: Madame le Président, je ne faisais que citer les termes mêmes du rapport. J'ai bien lu le communiqué dans lequel le ministre annonce la formation d'un groupe d'examen chargé d'étudier en détail les éléments qui ont donné lieu aux recommandations et le bien-fondé de celles-ci. Je reconnais très bien les termes employés.

Le ministre pourrait-il nous dire s'il a lui-même lu le rapport? Deuxièmement, dans son communiqué accompagnant le rapport du groupe de travail, le ministre a indiqué qu'il nommerait un groupe d'examen. Est-il vrai que l'on a offert au major général Saint-Aubin de diriger ce groupe, mais qu'il a donné sa démission plutôt que d'accepter de faire le sale boulot qu'on lui demandait, c'est-à-dire d'étouffer ce rapport?